



Une entreprise a-t-elle le droit de passer une info via intranet

Par **leila**, le **17/06/2008** à **12:07**

Bonjour,

Je travaille depuis 10mois chez une boite de service qui m'a affecte pour un poste chez l'un de ses clients.

Ces derniers jours j'ai voulu prendre mes RTT de 2007 mais j'etais surprise qu'ils etaient supprimé,et quand j'avais demande à mon commercial la raison il m'avait dis que les RTT de l'année n-1 doivent etre prises avant le mois mars de l'année n sous pretexe que cette info est ecrite sur INTRANET.Chose que je le savais pas avant.

Ce que je voudrais savoir c'est est ce qu'un employeur a le droit d'informer son personnel par les sites d'intranet ou pas? est ce que c'est legal ou pas?

Merci d'avance pour votre aide et votre conseil,

Leila